

DÉTERMINANT ZÉRO OU OMISSION DU DÉTERMINANT EN FRANÇAIS DE CÔTE D'IVOIRE¹

Akissi Béatrice Boutin

Equipe de Recherches en Syntaxe et Sémantique - UMR 5610, Université Toulouse II
Institut de Linguistique Appliquée, Université Cocody-Abidjan

Introduction

Les faits linguistiques présentés ici sont regroupés pour leur similitude morphologique et syntaxique : ce sont des syntagmes nominaux sans déterminant ; c'est pourtant une question sémantique qui nous intéresse : leur valeur, référentielle ou générique.

De fait, des distinctions comme défini / indéfini, et spécifique / générique, peuvent être appliquées à différents plans : morphologique, syntaxique ou notionnel (Kleiber 1994). Au plan notionnel, la distribution des noms en discours se fait, quelle que soit la langue, selon deux grands types de syntagmes nominaux : les syntagmes nominaux référentiels, dont on peut isoler le référent, et les syntagmes nominaux quantifiés, dont on ne peut pas isoler le référent². Cette opposition de sens, envisagée indépendamment d'une catégorie morphologique ou syntaxique, est considérée comme générale, ou universelle, bien que, par la suite, chaque grammaire particulière ait ses paramètres pour les réaliser. De fait, le rapport forme / sens n'est pas toujours établi de façon univoque et les données linguistiques des énoncés ne peuvent pas, à eux seules, induire leur interprétation. Les connaissances extra-linguistiques sont tout aussi nécessaires, notamment pour l'attribution des référents (Reboul 1996). En français de Côte d'Ivoire, des syntagmes nominaux de même forme peuvent être interprétés selon des stratégies très différentes, qui font partie de la compétence linguistique (et pragmatique) des locuteurs.

Entre aussi dans la compétence linguistique des locuteurs le maniement de plusieurs variétés de français, appropriées aux diverses situations de communication ou aux besoins successifs d'un même discours. De fait, le français de Côte d'Ivoire se caractérise par une double variation : autour de la norme locale et autour de la norme internationale de français. Norme locale et norme internationale ne sont pas ici prises comme deux normes s'excluant mutuellement : les variétés de français en

¹ Ce travail arrive à terme longtemps après qu'il a débuté par des recherches menées dans le cadre de ma thèse avec Mireille Piot, puis continuées par des communications personnelles avec Lélia Picabia ; je les remercie ici.

² L'on peut représenter l'opération de quantification comme la fragmentation d'un espace de repérage insécable pour construire une occurrence quelconque (Culioli 1999).

France, en Côte d'Ivoire et dans les autres zones francophones ont une majorité d'éléments communs, et une part d'éléments spécifiques.

Le français de Côte d'Ivoire diffère du français hexagonal avant tout parce qu'il est le fruit d'une autre situation historique, sociale et linguistique, dans laquelle sont entrées et entrent en contact diverses variétés de français (colonial, tirailleur, puis populaire urbain, standard contemporain, etc.) et les langues ivoiriennes (notamment le dioula et le baoulé, à la fois vernaculaires et véhiculaires, largement répandus), supports de représentations et comportements cognitifs que ne véhicule pas le français standard hexagonal. D'un point de vue sociolinguistique, le français de Côte d'Ivoire est l'objet d'une appropriation communautaire, par l'ensemble de la société ivoirienne qui le reconnaît comme sa langue, à défaut d'une langue africaine commune³. Les usages sont cependant divers, plus en fonction de la situation de communication que de la situation sociale des locuteurs.

Pour une étude de la détermination du nom, une distinction s'impose entre un français de l'oral informel et une variété de français plus surveillé. Ces deux variétés seront ici appelées : français populaire ivoirien (FPI), dans le sens de français de tous les Ivoiriens en situation nettement informelle, et français courant de Côte d'Ivoire (FCI). Une troisième variété de français sera citée : le français standard au sens large, commun à tous les pays francophones (F).

Les exemples de français populaire ivoirien sont le plus souvent tirés du corpus PFC-CIA⁴ ; plus particulièrement des enregistrements de conversations guidée et libre de deux locutrices étudiantes en CAP (Certificat d'Aptitude Professionnelle) de niveau collège, d'une part, et d'une conversation libre de locuteurs gardiens de voitures de niveau scolaire primaire⁵, d'autre part. Ces exemples viennent compléter ceux de notre premier corpus (2002), représenté ici surtout par des phrases tirées de la presse ivoirienne⁶. Nous évoquerons le système de détermination du nom en dioula et en baoulé comme exemples des langues africaines de Côte d'Ivoire à l'aide de phrases empruntées aux travaux de chercheurs tels que J. Kouadio N'Guessan et D. Creissels.

³ Voir B. A. Boutin (sous presse).

⁴ Le programme PFC vise à construire un vaste corpus de français parlé dans sa variation géographique, sociale et situationnelle à l'aide d'un protocole commun (Voir le site <http://www.projet-pfc.net> ; Durand *et al.* 2002 ; 2005). Les zones francophones africaines y sont représentées et la première enquête en Côte d'Ivoire, nommée ici PFC-CIA a été réalisée en 2004 et 2005, auprès de 14 locuteurs d'Abidjan. Cette notation est suivie des références du locuteur.

⁵ Ces deux locuteurs n'ont pas pu accomplir les tâches de lecture prévues par le protocole PFC ; ils ne font donc pas partie des 14 locuteurs retenus mais l'enregistrement de leur conversation libre avec un enquêteur peut constituer un exemplaire de « français populaire ».

⁶ Ce corpus, étudié dans Boutin 2002, est de sources très diverses : oeuvres d'écrivains ivoiriens, oral pris à la volée, énoncés du site www.nouchi.com, presse écrite de 1997 à 2002. Les exemples de ce corpus sont référenciés selon la source (par exemple : presse 02) ; les ouvrages d'écrivains ivoiriens sont cités par les trois premières lettres du titre suivies de la page : Cou pour *Courses* d'A. Koné, 1982 ; Emb pour *Embouteillage*, de M. Coulibaly, 1992 ; Car pour *La carte d'identité* de J.- M. Adiaffi, 1980 ; Sol pour *Les soleils des indépendances* d'A. Kourouma, 1970.

En français ivoirien courant, le système de détermination du nom se rapproche du français standard, avec la survivance de quelques phénomènes du français populaire ivoirien. Mais il est impossible d'étudier l'absence de déterminant ou le déterminant zéro, en français de Côte d'Ivoire courant, en se fondant uniquement sur un corpus de séquences relevées dans la presse ou dans des écrits littéraires. Dans ces variétés de langue, le phénomène paraît restreint et presque analysable à partir des possibilités du seul français standard. Les variétés populaires révèlent qu'il s'agit d'un phénomène de plus grande ampleur, n'ayant plus que peu de similitude avec le français standard. Le statut du déterminant, ou le caractère obligatoire qu'il a en français standard dans la plupart des constructions, ne s'applique pas au français de Côte d'Ivoire.

Dans le rappel sur la détermination du nom en français standard (section 1), nous nous arrêtons particulièrement sur la discussion qui a lieu en linguistique française à propos du déterminant zéro ou de l'omission du déterminant. Nous faisons ensuite un point rapide sur ces notions dans les deux langues ivoiriennes choisies comme exemples, le baoulé et le dioula. La définition des déterminants sera alors précisée de façon à rendre compte des phénomènes des quatre langues ou variétés (section 2). Ces présentations nous permettent d'aborder le déterminant zéro en français populaire ivoirien, d'une part (section 3), et de finir en montrant les possibilités d'omission du déterminant d'autre part (section 4). L'approche de ces faits syntaxiques nous permettra de préciser la notion de généricité.

1. La discussion sur le déterminant zéro ou l'omission du déterminant en français standard

Pour la présentation qui suit, nous nous reportons aux travaux de Maurice Gross 1977 sur la syntaxe du groupe nominal, qui ont contribué à fonder, pour le français, les recherches postérieures sur la détermination du nom. Pour l'approfondissement sémantique de la valeur des syntagmes nominaux, nous nous appuyerons sur les travaux de L. Picabia. Nous ferons référence aussi aux analyses de D. Creissels pour un élargissement de la notion de déterminant.

Le déterminant se définit formellement, en français standard, comme l'item qui précède le nom lorsque celui-ci a un rôle syntaxique dans la phrase. Ainsi, dans la phrase suivante :

(1) F : (L' / Cet / ...) *enfant a vu (le / ce / ...) gâteau*

le déterminant (*l' / cet / ...*) précède le sujet *enfant* du verbe *a vu*, et le déterminant (*le / ce / ...*) précède son complément *gâteau*. Les déterminants sont obligatoires en français standard, sauf avant des noms propres, et la séquence suivante, où ils ont été supprimés, ne peut être acceptée en tant que phrase :

(2) F : * *Enfant a vu gâteau.*

Dans la phrase : (3) F : *Il n'y a pas de je n'aime pas ... mange !*

la séquence *je n'aime pas* est prise comme un nom au même titre que *arrête* dans :

(4) F : *Il n'y a pas d'arrête ... mange !*

Par conséquent, le déterminant (ici *de*) est obligatoire et la séquence suivante est refusée en français standard : (5) F : * *Il n'y a pas je n'aime pas ... mange !*

La position de déterminant peut être remplie par des formes très variées, et une classification des éléments qui répondent à la définition donnée ci avant a été

opérée d'après leurs propriétés (M. Gross 1977 : 12-47). Nous avons, par exemple, les formes suivantes, selon leur valeur ou interprétation, en jouant sur la valeur comptable ou non comptable que peut prendre le nom *gâteau* :

définie :	(6)	F :	Le garçon a acheté les gâteaux
possessive :	(7)	F :	Ton garçon a acheté son gâteau
démonstrative :	(8)	F :	Ce garçon a acheté ces gâteaux
indéfinie :	(9)	F :	Des garçons ont acheté un gâteau
	(10)		Des garçons ont acheté du gâteau
numérale :	(11)	F :	Deux garçons ont acheté deux gâteaux
générique :	(12)	F :	Les garçons aiment les gâteaux
	(13)		Un garçon mange du gâteau.

Il existe aussi des pré-déterminants, qui apparaissent, par exemple, dans :

(14)	F :	Environ trois enfants ont vu tous les gâteaux.
------	-----	--

Ce bref rappel demande quelques commentaires d'ordre notionnel. Les déterminants définis et indéfinis sont regroupés ensemble dans des langues comme le français, où ce qui caractérise essentiellement le déterminant est une propriété syntaxique : sa présence obligatoire en début de syntagme nominal, lorsque celui-ci a un rôle syntaxique dans la phrase. Cependant, ils ne présentent aucun autre parallélisme de comportements : ils ne sont pas substituables et n'ont pas les mêmes propriétés syntaxiques ni référentielles (M. Gross 1977 ; D. Creissels 1995). Au plan sémantique, il existe fondamentalement deux types de syntagmes nominaux, selon les mécanismes référentiels mis en jeu : soit le syntagme nominal réfère à un segment de la réalité en totalité, comme un nom propre, soit il dénote, dans un ensemble référentiel d'éléments, un élément spécifique ou indéterminé (L. Picabia 1984).

Ainsi, les stratégies interprétatives induites par les déterminants dans les exemples (6) à (13) sont les suivantes :

Le déterminant « défini » présuppose l'existence et l'unicité du référent dans la situation, le contexte ou le paysage mental des interlocuteurs et assure l'anaphore référentielle (6).

Le déterminant « démonstratif » sert à désigner un référent présent dans la situation ou accessible à partir de celle-ci (emploi déictique) (8) ; il sert aussi à identifier anaphoriquement un antécédent en introduisant une expression équivalente.

Le déterminant « indéfini » extrait de la classe dénotée par le nom un ou plusieurs éléments spécifiques nouveaux, qui n'ont donc fait l'objet d'aucun repérage référentiel préalable (*des* dans (9)).

Le déterminant « indéfini » peut aussi extraire de la classe dénotée par le nom un élément quelconque (*un* dans (9)).

Le déterminant « partitif » extrait une quantité imprécise de l'entité non comptable dénotée par un nom de masse ou un nom abstrait (10).

Le déterminant « numéral » ajoute à la valeur des déterminants indéfinis la spécification du nombre d'éléments de la classe (11).

Les déterminants « définis » et « indéfinis » peuvent avoir une valeur générique lorsque l'élément auquel renvoie le groupe nominal ne peut être identifié (par la situation, le contexte ou l'univers mental) et est pris comme un exemplaire représentatif ou typique de sa classe ((12) et (13)).

Il existe des cas où le déterminant n'apparaît pas, par exemple dans les cas de coordinations totalisantes et identifiantes :

- (15) F : *Guy a vu les gâteaux et sucreries*
Le cake ou gâteau est une pâtisserie,

ou encore dans des séquences prépositionnelles, libres ou lexicalisées, telles que, respectivement :

- (16) F : *Guy envoie un colis par avion*
Guy a une voiture de fonction.

On trouve d'autres cas où le syntagme nominal apparaît sans déterminant, dans des phrases comme :

- (17) F : *Guy lui a rendu hommage*
Guy fait feu de tout bois
Guy s'est battu becs et ongles,

qui posent le problème de l'existence ou pas d'un déterminant zéro en français standard. Cette discussion est présentée par L. Picabia 1986 et J.-C. Anscombe 1991. Les analyses de L. Picabia 1986 ; J. Giry-Schneider 1991 ; J.-C. Anscombe 1986 ; 1991 distinguent en effet, d'une part l'absence ou omission du déterminant, et d'autre part le déterminant zéro qui a un véritable statut de déterminant.

L'explication traditionnelle est que le déterminant est obligatoire en français standard actuel et que, s'il existe quelques expressions figées qui se caractérisent par l'absence de déterminant avant le nom, ce ne sont que des vestiges d'un état de langue antérieur, dans lequel un déterminant zéro à valeur générique existait. Nicolas Ruwet 1982 définit les expressions idiomatiques syntaxiques du type :

- (18) F : *rendre justice*
prêter assistance
avoir faim

par l'absence de déterminant avant le nom. Cependant, les travaux cités plus haut montrent que le phénomène apparaît dans de nombreuses phrases du français standard actuel qui ne sont ni idiomatiques ni figées, et particulièrement dans les phrases à verbes supports et noms prédicatifs⁷. Le nom prédicatif peut effectivement, dans certains cas, apparaître sans déterminant lorsqu'il est construit avec un verbe support : c'est le cas des exemples (18) et (19).

- (19) F : *Léa mène (E / une) campagne contre le bruit*
Eve a (E / une certaine) peur des fantômes

(J. Giry-Schneider 1991 : 23).

Le déterminant précède obligatoirement ces mêmes noms prédicatifs dans d'autres phrases, notamment si un adjectif ou un syntagme prépositionnel joue le rôle de modifieur du nom, ou si le nom prédicatif est construit avec un autre verbe que le

⁷ Les noms prédicatifs se distinguent des substantifs ordinaires en ce qu'ils sont de véritables prédicats sémantiques (M. Gross 1977 : 215-218 ; 1981 ; J. Giry-Schneider 1987 ; G. Gross 1989 ; 1993). Dans les phrases à verbes supports et noms prédicatifs, c'est le nom prédicatif et non le verbe qui constitue le noyau prédicatif de la phrase, le verbe n'a qu'un rôle de support de temps et de personne.

verbe support, comme le montrent les exemples suivants avec *mener campagne* et *avoir peur* :

- (20) F : *Guy mène campagne*
*Guy mène (*E / une) campagne efficace*
*Eve admire (*E / cette) campagne efficace*
Eve admire la campagne efficace de Guy
- (21) F : *Tu lui as fait peur*
*Tu lui as fait (*E / une) peur terrible*
*Il a vaincu (*E / cette / sa) peur.*

Il ne s'agit pas là d'une simple possibilité d'omission du déterminant dans certains cas alors qu'il doit être marqué dans d'autres, mais d'un déterminant zéro, qui est alors interprété avec une valeur générique ou non-spécifique. Hormis le cas des séquences 'verbe support – nom prédicatif', la valeur générique du groupe nominal se rencontre aussi, en français standard, dans des expressions figées sans déterminant comme :

- (22) F : *faire feu de tout bois*
remuer ciel et terre
par monts et par vaux.

Pour trancher la discussion sur l'absence de déterminant ou déterminant zéro, Lélia Picabia 1986 propose un critère syntaxique permettant de reconnaître le déterminant zéro : dans les structures du type F : *il y a N et N*, l'existence d'un déterminant zéro est vérifiée par l'impossibilité de restituer un déterminant tout en conservant les mêmes effets de sens :

- (23) F : *Il y a journal et journal*
 * *Il y a un journal et un journal*
 * *Il y a le journal et le journal.*

La même remarque peut être faite à propos de deux expressions de sens différents, mais qui ne se distinguent formellement que par les déterminants :

- (24) F : *Marie fait demi-tour*
Marie fait un demi-tour (L. Picabia 1986).

Nous retenons des analyses citées que les critères du déterminant zéro sont : l'impossibilité de rétablir un déterminant sans changer le sens de la phrase, et la valeur générique du syntagme nominal. Le déterminant zéro entre en opposition avec les autres déterminants, « manifestes », qui peuvent pourtant, quant à eux, être omis dans certains cas. Faire une distinction entre l'omission du déterminant et le déterminant zéro nous semble pertinent pour entreprendre l'étude des phrases du français de Côte d'Ivoire, d'autant plus que cette distinction est pertinente dans les deux langues ivoiriennes prises en exemple des langues africaines de Côte d'Ivoire : le dioula et le baoulé.

2. Omission de déterminants et déterminant zéro en dioula et en baoulé

Dans de nombreuses langues, le déterminant ne peut être défini comme l'item dont la présence est obligatoire pour que le groupe nominal soit un constituant syntaxique. Une telle contrainte n'existe pas, par exemple, dans la plupart des langues ivoiriennes.

D. Creissels (1991 : 53) propose pour la détermination une définition large, qui englobe toutes les expansions possibles d'un nom : « toutes sortes de modalités de restriction d'un signifié virtuel [...] toute adjonction au substantif dans le cadre de la construction d'un constituant nominal ». La question particulière qui nous occupe, à savoir l'éclairage de l'absence de déterminant en français de Côte d'Ivoire par les langues africaines ivoiriennes, nous permet de ne retenir ici, sous la désignation de déterminant, que les morphèmes définis et spécifiques ainsi que les morphèmes génériques et indéfinis.

Par ailleurs, la présentation sommaire qui suit passe sous silence certaines propriétés des déterminants en dioula et en baoulé pour s'attacher surtout au fait qu'un déterminant zéro existe dans ces deux langues, qui doit être distingué de l'omission d'un déterminant.

2. 1. Les déterminants en dioula tagboussi

Dans les variétés vernaculaires de dioula, le système de détermination du nom fait intervenir à la fois des morphèmes lexicaux et des morphèmes tonaux. Une étude fine des modifications tonales ayant trait à la spécification du groupe nominal a été réalisée par C. Braconnier 1982 sur le dioula d'Odienné ; la spécification du groupe nominal en dioula de Kong est étudiée par ailleurs par Aby Sangaré (1984 : 244-262). En dioula véhiculaire ou dioula tagboussi, la détermination du nom est notablement simplifiée par rapport aux variétés vernaculaires. Le déterminant est postposé au groupe nominal et n'est pas obligatoire. Les morphèmes les plus utilisés sont : le morphème à valeur indéfinie *dɔ* et le morphème à valeur démonstrative *nɪn*. Postposées à un nom, ces deux formes jouent le rôle de déterminants et nous les appelons ainsi dans cette section, mais ce n'est pas leur seule fonction. Elles sont utilisées ainsi, par exemple, dans les phrases :

- (25) (dioula) : *mùsɔ dɔ bé yàn*
femme Dind être là (F : Une (certaine) femme est là)
mùsɔ nɪn bé yàn
femme Ddém être là (F : Cette femme est là).

Le déterminant peut aussi être omis dans cette phrase, s'il n'est pas nécessaire de préciser la valeur du nom, ou si celle-ci peut être comprise par le contexte ou la situation. Nous avons alors :

- (26) (dioula) : *mùsɔ bé yàn*
femme être là (F : (Une / Cette / La) femme est là).

La marque du pluriel *w*, est suffixée au déterminant s'il y en a un et au nom s'il n'y en a pas, comme le montrent les phrases :

- (27) (dioula) : *mùsɔw bé yàn*
femme-plur être là (F : (Des / Les) femmes sont là)
mùsɔ dɔw bé yàn
femme Dind-plur être là (F : (Des / Certaines) femmes sont là)
mùsɔ nɪnw bé yàn
femme Ddém-plur être là (F : Ces femmes sont là).

Le morphème à valeur définie est une modification tonale de la dernière syllabe ; il n'est pas obligatoire. Nous avons, par exemple, la phrase :

- (28) (dioula) : *mùsòò bé yàn*

femme-Ddéf être là (F : *La femme est là*).

La valeur générique est rendue obligatoirement par le déterminant zéro. Nous avons :

(29) (dioula) : *mùsó tɛ yèn*
femme être-Nég ici (F : *Il n'y a pas de femme ici*).

Nous distinguons donc trois cas :

- le déterminant zéro, à valeur générique, qui ne peut être remplacé par aucun déterminant ;
- la modification tonale de la dernière syllabe d'un nom qui n'est suivi d'aucun déterminant et qui porte la valeur définie ;
- l'omission d'un déterminant indéfini, défini ou démonstratif, qui, eux, peuvent être restitués.

2.2. Les déterminants en baoulé

Le système de détermination du nom en baoulé est complexe et nous ne faisons ici qu'en rappeler quelques traits, en nous référant à l'analyse approfondie du syntagme nominal de D. Creissels et J. Kouadio N'Guessan (1977 : 271-366).

En baoulé, les valeurs du nom sont indiquées par des morphèmes postposés à celui-ci. Toutefois, les valeurs définie et indéfinie associées aux différents déterminants du baoulé ne correspondent pas exactement à celles des déterminants du français standard. Ainsi, le baoulé possède les morphèmes définis *ni* au singulier et *mù* au pluriel, utilisés dans des contextes d'anaphore ; le morphème indéfini singulier *kùn*, employé si le nom a une valeur spécifique ou individualisée mais non identifiée ; le morphème indéfini *wie*, qui insiste sur la valeur indéfinie du nom, et les morphèmes joints indéfini et pluriel *wie mù*. Cependant, le nom peut toujours figurer dans une phrase sans aucun déterminant, quelle que soit sa valeur, celle-ci étant attribuée par l'allocutaire selon des connaissances contextuelles ou extralinguistiques. Les exemples suivants, tirés de Kouadio (1977 : 176-177) et Creissels et Kouadio (1977 : 296-315), illustrent les différentes valeurs présentées :

(30) (baoulé) : *táluà bà-li*
filie venir-Acc (F : *(Une / La) fille est venue*)
táluà'n bà-li
filie Ddéf venir-Acc (F : *La fille (en question) est venue*)
táluà kùn bà-li
filie Dind venir-Acc (F : *Une fille est venue*)
táluà wiè bà-li
filie Dind venir-Acc (F : *Une (certaine) fille est venue*)
blòfuɛ wiè bà-li
Européen Dind venir-Acc (F : *Un (certain) Européen est venu*)
blòfuɛ wiè mù bà-li
Européen Dind Plur venir-Acc (F : *Des Européens sont venus*).

Le baoulé possède plusieurs autres morphèmes aptes à déterminer un nom, tel que *ngà*, qui peut avoir le rôle d'un déterminant démonstratif. Nous avons, par exemple :

(35) (baoulé) : *táluà ngà bà-li*
filie Ddém venir-Acc (F : *Cette fille est venue*).

La valeur générique est, en baoulé, toujours rendue par le déterminant zéro. Kouadio 1977 indique : « l'occurrence du nom dépourvu de déterminant ne connaît aucune restriction syntaxique, le choix de l'absence de déterminant étant simplement guidé par le désir du locuteur d'exprimer la notion de générique » (Kouadio 1977 : 176-177). Il donne cependant à cette notion de générique un sens plus étendu que celui que lui donnent d'autres linguistes, comme le montrent ses exemples :

- (31) (baoulé) : **n klò jue**
Pers1 aime poisson (F : *J'aime le poisson*)
ɔ klò amàngo
Pers3 aime mangue (F : *Il aime les mangues*)
n kó tó àkɔ
Pers1 aller acheter poulet
 (F : *Je vais acheter un poulet (sans choix fixé lorsque j'y vais)*)
ákísí ta àkɔ
Akissi élève poulet (F : *Akissi élève des poulets*)
 (Kouadio 1977 : 176-177).

En français, la valeur générique est généralement attribuée à un syntagme nominal qui fait référence à l'ensemble d'une classe, ou à un élément d'une classe qui représente l'ensemble. En baoulé et en dioula, la valeur générique est plus étendue et en partie différente. Elle se rapproche parfois d'un sens indéterminé, pour lequel le référent du nom n'est pas un segment spécifié de la réalité. En français standard, où le rapport forme / sens est établi différemment, plusieurs déterminants pourront être équivalents du déterminant zéro des phrases baoulé (31) :

- F : *le, la*, dans : *il aime (le / * les) poisson*, avec un nom massif ;
les, dans : *il aime (* la / les) mangues*, avec un syntagme nominal qui fait référence à l'ensemble d'une classe,
un, une, dans : *je vais acheter un poulet*, avec le nom d'un élément d'une classe quel qu'il soit ;
du, de la, dans : *je vais acheter du poulet*, partitif d'un nom massif ;
des, dans : *Guy élève des poulets*, avec un syntagme nominal indéterminé pluriel.

Tous ces déterminants du français standard sont traduits par le déterminant zéro en baoulé. Nous retenons ce sens étendu de la notion de générique, qui l'oppose à la valeur spécifique, puisqu'il permet de rendre compte de l'usage du déterminant zéro dans les langues ivoiriennes et, comme nous le voyons à la suite, en français de Côte d'Ivoire.

Pour replacer le débat dans la perspective plus large de la typologie des langues, nous rappelons aussi que les noms à déterminant zéro sont plus généralement en position de complément et ont plus facilement une interprétation non comptable, générique et non spécifique plurielle (Creissels 1995 ; Longobardi 2000)⁸. De fait, les emplois spécifiques, parce qu'ils mettent en jeu des occurrences spacio-temporelles, sont normalement précisés par des déterminants, alors que les emplois génériques, non comptables et non spécifiques restent en quelque sorte des

⁸ M. Jabet 2006 le rappelle aussi.

emplois abstraits, détachés des circonstances spacio-temporelles, dont le sens est alors interprété par défaut (Kleiber 1994,b). Anne Reboul 1996 pose la contrainte suivante, quelle que soit la structure morphologique du syntagme nominal : « Une expression est utilisée de façon référentielle *si* l'identification par l'interlocuteur d'un référent spécifique pour l'expression est indispensable à l'interprétation de l'énoncé ». Par ailleurs, le complément direct d'un verbe est en quelque sorte actualisé par la structure actancielle du verbe (Lazard 1994 ; Lemaréchal 1997) et est susceptible de se passer d'une autre détermination.

3. Le déterminant zéro en français populaire de Côte d'Ivoire

Nous appelons déterminant zéro en français de Côte d'Ivoire la place lexicalement vide laissée avant le groupe nominal à valeur générique ou non-spécifique, ne pouvant être remplie par un déterminant défini ou indéfini, du moins dans la même variété de langue.

Les syntagmes nominaux non déterminés apparaissent, en français de Côte d'Ivoire, dans des cas précis qui diffèrent quelque peu selon la variété de langue. En effet, le français populaire de Côte d'Ivoire possède un déterminant zéro à valeur générique quasiment obligatoire dans certains cas, alors que dans les variétés plus soutenues du français de Côte d'Ivoire, il existe seulement la possibilité d'omettre le déterminant d'un syntagme nominal à valeur générique, sans qu'on puisse parler de déterminant zéro dans ce cas. Nous présentons tout d'abord dans cette section trois cas de déterminants zéros du français populaire : devant certains noms prédicatifs (3.1), dans les constructions du type : *N c'est pas N* (3.2) et dans les proverbes, en position sujet et complément (3.3). Les cas d'omission des déterminant seront traités dans la section 4.

3.1. Figement du déterminant zéro de certains noms prédicatifs

Un nombre important de substantifs prédicatifs du français populaire ivoirien n'admettent aucun déterminant avec leurs verbes supports : on peut alors parler d'un déterminant zéro obligatoire avant ces noms prédicatifs. Le corpus PFC-CIA ne contenant pas pour l'instant de telles expressions, nous présentons ici des expressions connues, qu'on peut facilement retrouver dans *Le lexique français de Côte d'Ivoire* de Suzanne Lafage. Les substantifs prédicatifs *palabre* et *affaire* en font partie, comme l'avait déjà relevé Hattiger 1981. Nous retenons ici quelques phrases, dans lesquelles le nom prédicatif est indicé avec le chiffre (2) ou (3), tandis que le nom ordinaire d'argument d'un verbe prédicatif est indicé (1), s'il existe. Sont mises en contraste des phrases du français de Côte d'Ivoire à verbe support et nom prédicatif et des phrases du français standard à verbe prédicatif et nom ordinaire complément :

- (32) FPI : *Awa a affaire₂* (F : *Awa a des histoires*)⁹
 FPI : * *Awa a (une / cette / l') affaire₂*
 F : *Awa a (une / cette / l') affaire₁*
- (33) FPI : *Awa a fait affaire₃* (F : *Awa fait des arrangements malhonnêtes*)

⁹ Les phrases entre parenthèses précédées de la mention F ne sont que des équivalents sémantiques (et non syntaxiques) possibles en français standard.

- FPI : * *Awa a fait (une / cette / la) affaire*₃
 F : *Awa a fait (une / cette / la) affaire*₁
- (34) FPI : *Yao fait bouche*₂ (F : *Awa se vante*)
 FPI : * *Yao fait (une / cette / la) bouche*₂
- (35) FPI : *Yao fait couloir*₂ (F : *Yao fait des combines*)
 FPI : * *Yao fait (un / ce / le) couloir*₂
 F : *Yao fait (un / ce / le) couloir*₁
- (36) FPI : *Yao fait gros cœur*₂ (F : *Yao est vexé*)
 FPI : * *Yao fait (un / ce / le) gros cœur*₂

Certaines phrases avec *il y a* et *c'est* sont figées avec le déterminant zéro comme, par exemple :

- (37) FPI : *Il y a drap*₂ (F : *La situation est humiliante, honteuse*)
*Il (n')y a pas drap*₂ (F : *Il n'y a pas de honte à avoir*)
*Il (n')y a pas médicament*₂ (F : *Il n'y a rien à faire*)
*Il (n')y a pas match*₂ (F : *C'est gagné d'avance*)
*Il (n')y a pas pardon*₂ (F : *Il n'y a pas de possibilité de faveur*)
*C'est drap*₂ (F : *C'est une cause de honte*).

L'introduction d'un déterminant dans ces phrases change leur sens et l'on obtient des phrases libres du français standard, le nom n'étant plus un nom prédicatif mais un nom ordinaire :

- (38) F : *Il y a un drap*₁
*Il (n')y a pas de drap*₁
*Il (n')y a pas de médicament*₁
*Il (n')y a pas de match*₁
*Il (n')y a pas de pardon*₁
*C'est un drap*₁.

Les phrases à verbe support et nom prédicatif sans déterminant du français populaire de Côte d'Ivoire ne sont pas utilisées à l'écrit ni dans un discours soigné, sauf dans des paroles volontairement rapportées dans cette variété de langue. Cependant, il arrive que des écrivains ou des journalistes reprennent certaines de ces phrases en leur insérant un déterminant défini ou indéfini. Ces constructions avec déterminant restent cependant artificielles et rares en français de Côte d'Ivoire actuel. On peut ainsi comparer, pour l'expression :

- (39) FPI : *Yao connaît papier (E / de Blanc(s))* (F : *Yao réussit dans les études*),
 l'utilisation ordinaire sans déterminant dans :

- (40) FPI : *Je connais papier de Blanc* car j'ai de bonnes notes et une bonne moyenne. (nouchi.com 02),

et une utilisation avec la restitution des déterminants définis par Amadou Koné :

- (41) FCI : *Il connaissait tout le papier des Blancs*. (Cou 38).

De même l'expression *donner dos* :

- (42) FCI : *Yao donne dos à Ali* (F : *Yao tourne le dos à Ali*)
Yao donne dos au danger (F : *Yao fuit devant le danger*),

utilisée dans les paroles rapportées suivantes sans déterminant :

- (43) FCI : *Je dis à mes sœurs, à mes frères, de donner dos aux idées de division et de chercher à unir leurs enfants en ville*. (presse 02),

a une variante avec le déterminant défini chez Ahmadou Kourouma :

- (44) FCI : *Mais un Doumbouya, un vrai, ne donne pas le dos au danger.*
(Sol 157).

La phrase courante en français populaire de Côte d'Ivoire :

- (45) FPI : *Yao (frappe / tape) tam-tam* (F : *Yao (bat / joue) du tam-tam*)
à la variante suivante chez J.-M. Adiaffi :

- (46) FCI : *Et tout le quartier de suivre ces sataniques gosses en **frappant un tam-tam** comme le font souvent les enfants qui poursuivent un voleur.* (Car 123)

La restitution d'un déterminant reste peu fréquente hormis ces cas en français ivoirien et un déterminant zéro est bien attesté pour les phrases à verbes supports et noms prédicatifs vues ci avant.

3.2. Les constructions du type : *N c'est pas N*.

La phrase publicitaire de la fin des années quatre-vingt-dix :

- (47) FPI : *Vraiment ! Tôle c'est pas tôle*
peut être tout à fait opaque pour un francophone ne ressortissant pas de la sous-région. Des équivalents en français standard sont :

- (48) F : *Toutes les tôles ne sont pas de (bonnes / vraies) tôles*
Toutes les tôles ne se valent pas
Il y a tôle et tôle.

La construction *N c'est pas N* est fréquente en français populaire de Côte d'Ivoire, et correspond, du point de vue sémantique, aux constructions du type : *il y a N et N* en français standard. L. Picabia 1986 analyse ces constructions dans des phrases comme :

- (49) F : *Il y a démonstration et démonstration.*

Les résultats de son étude font ressortir que cette construction comprend un déterminant zéro du fait qu'il est impossible de rétablir un autre déterminant et d'obtenir le même effet :

- (50) F : * *Il y a la démonstration et la démonstration*
* *Il y a une démonstration et une démonstration.*

La construction sémantiquement équivalente du français populaire ivoirien : *N c'est pas N* présente la même impossibilité d'un déterminant :

- (51) FPI : * *Une tôle c'est pas une tôle*
* *La tôle c'est pas la tôle.*

L'effet de sens de ces deux constructions (syntactiquement très différentes par ailleurs) du français populaire de Côte d'Ivoire et du français standard est donc obtenu par le déterminant zéro.

La construction *N c'est pas N* du français ivoirien a la possibilité d'être assertive. Nous avons ainsi :

- (52) FPI : *Tôle c'est tôle* (F : *Toutes les tôles se valent*)
*France au revoir c'est France au revoir*¹⁰
(F : *Toutes les voitures d'occasion importées se valent*).

¹⁰ Nom donné aux voitures d'occasion arrivées en grand nombre à partir de 1996 sur le marché ivoirien parce que trop vieilles et trop polluantes pour être utilisées en Europe.

Ou encore la question rhétorique :

- (53) FPI : *Tôle c'est pas tôle ?* (F : *Toutes les tôles ne se valent-elles pas ?*)
France au revoir c'est pas France au revoir ?

Un déterminant zéro est vérifié dans ces constructions : il doit obligatoirement précéder le substantif à valeur générique. L'interprétation de telles séquences est fondée sur l'opération de quantification opérée par le déterminant zéro sur le syntagme nominal.

3.3. Les proverbes ivoiriens à déterminant zéro

Les proverbes sont essentiellement caractérisés par leur généralité : la situation qu'ils signifient métaphoriquement est générique, tout comme le jugement qu'ils induisent, ce qui présuppose à la base une mise en scène de syntagmes nominaux génériques (Kleiber 1994b : 207-224). De ce fait, le syntagme nominal, même s'il se trouve en position de sujet, n'est pas précédé de déterminant dans certains proverbes du français standard, ce qui contrevient à une contrainte syntaxique toujours respectée dans les phrases libres. On a par exemple :

- (54) F : *Pierre qui roule n'amasse pas mousse.*
A quelque chose malheur est bon.

En français populaire de Côte d'Ivoire, le nom sujet de certains proverbes, maximes et autres aphorismes échappent eux aussi à la contrainte :

- (55) FPI : *Yeux voient, bouche parle pas.* (maxime 02)
Margouillat va prendre pour partir. (maxime 02)
Gros cœur mange pas du riz chaud. (maxime 02)
Amusement où on tord le cou, poulet n'aime pas ça. (maxime 02)

Les déterminants des noms compléments à valeur générique peuvent aussi, bien sûr, être omis, comme dans :

- (56) FPI : *Petit marteau casse gros caillou.* (maxime 02)
Petit savon lave gros habit. (maxime 02)
Qui connaît papa de chien ? (nouchi.com 02).

Micheline Coulibaly, dans un roman populaire, rapporte un proverbe de ce type sans avoir rétabli le déterminant avant le sujet :

- (57) FCI : *Cabri mort n'a plus peur du couteau !* (Emb 10).

Devant le nom complément, le déterminant défini a cependant été rétabli, puisque la formule la plus courante est :

- (58) FPI : *Cabri mort n'a pas peur de couteau.* (maxime 02).

Ces trois cas d'emplois de syntagmes nominaux génériques sans déterminant en français populaire ivoirien suffisent sans doute à attester l'existence d'un déterminant zéro. Le français populaire ivoirien présente effectivement des traces d'un système de détermination du nom différent de celui du français standard, basé essentiellement sur l'opposition générique / spécifique tout comme les langues africaines de Côte d'Ivoire.

4. L'omission du déterminant

Nous parlons d'omission du déterminant lorsque sa restitution est possible sans que change ni le sens global, ni le style de la phrase. Dans un contexte de

discours plus surveillé, autrement dit en français courant de Côte d'Ivoire, l'omission du déterminant reste relativement fréquente dans les groupes nominaux à valeur générique, à l'instar du dioula, du baoulé et d'autres langues africaines de Côte d'Ivoire. La fréquence de cette omission dépend notamment de la fonction du syntagme nominal. Dans les syntagmes nominaux sujets à valeur générique, le déterminant est normalement présent en français courant de Côte d'Ivoire, hormis le cas particulier des proverbes du français populaire (Voir 3.3 ci avant) qui peuvent être cités tels quels dans un discours plus soutenu. Dans les syntagmes nominaux compléments, le déterminant est plus souvent absent bien que sa restitution soit toujours possible.

Le caractère marqué de ce type de constructions induit une focalisation et, peut-être, une amplification exagérée de ce phénomène dans certains travaux de recherche : il est donc important de replacer les faits dans le contexte de l'ensemble du français de Côte d'Ivoire. Le corpus PFC-CIA, qui n'a pas, par ailleurs, la prétention d'être représentatif de tous les usages ivoiriens, permet quelque peu cette vision globale. Les syntagmes nominaux sans déterminants y sont très rares, même en ne retenant que des locuteurs de niveau scolaire primaire et collège. Les conversations libres des deux locutrices de niveau collège ne présentent que 10 syntagmes nominaux sans déterminant sur un extrait de 11 minutes transcrites, contenus uniquement dans des extraits de blagues, contes et explications peu surveillés. La conversation libre de deux locuteurs, gardiens de voiture, peu alphabétisés¹¹, ne présente que 17 syntagmes nominaux sans déterminant sur 36 minutes.

Des syntagmes nominaux génériques sans déterminants apparaissent encore dans un usage relativement peu surveillé du français, comme nous le verrons par exemple dans la presse ivoirienne.

4.1. En français populaire ivoirien

La définition large de la valeur générique ou non-spécifique donnée pour le baoulé et valable pour le dioula (Voir 2.2), va pouvoir être précisée ici à travers quelques exemples du français populaire ivoirien. (J. Kouadio N'Guessan 1977).

Tous les syntagmes nominaux qui suivent n'ont pas de déterminants ; ils sont regroupés selon la valeur de leur référent et leur but énonciatif. Dans les quatre phrases suivantes extraites d'explications sur des habitudes alimentaires ou sur la composition des plats, nous avons des noms de référents massifs, ou considérés massifs (tels que *pâtes de boeuf*), utilisés en position de compléments sans déterminant :

(59) FPI : *J'aime manger même chose, mais souvent je mélange, quoi. <Quoi par exemple ?> Avec tchep.* (PFC-CIA-HP)

(F : *J'aime manger la même chose, mais souvent j'alterne, quoi. <Avec quoi, par exemple ?> Avec du tchep*¹².)

¹¹ Voir la note 4.

¹² Le tchep (nom de plat) est la version ivoirienne du Tieb bou dien (« riz au poisson » en wolof) sénégalais. Les phrases entre parenthèses précédées de la mention F sont des équivalents possibles en français standard « ordinaire ».

- (60) FPI : *Quand il est midi comme ça, on va payer **garba** à l'ambassade de Burkina là.* (PFC-CIA-HP)
(F : *A midi, on va acheter du garba¹³ du côté de l'ambassade du Burkina Faso.*)
- (61) FPI : *- Mais toi, ce que tu aimes bien manger tous les midis ?
- C'est du riz avec **pâtes de boeuf**.* (PFC-CIA-HP)
(F : *... C'est du riz aux pieds de boeuf.*)
- (62) FPI : *On mange **sauce graine, sauce arachide, sauce aubergine**. On mange plus **sauce gombo** avec **sauce feuille de euh, [!] djoumblé**.* (PFC-CIA- EO1)
(F : *On mange de la sauce graine, de la sauce arachide, de la sauce aubergine. On mange surtout de la sauce gombo et de la sauce aux feuilles de euh, [!] djoumblé¹⁴*)

Les noms de médicaments, considérés massifs, sont fréquemment employés sans déterminant alors qu'ils sont généralement précédés d'un déterminant partitif en français standard. Nous avons, par exemple :

- (63) FPI : *Il y avait Halphan à la maison
Il a pris Halphan
Halphan n'a rien fait* (F : *L'Halphan n'a servi à rien.*) (oral 02).

Un déterminant partitif est restituable en français courant de Côte d'Ivoire, sur le modèle du français standard dans les deux premières phrases :

- (64) FCI/F : *Il y avait de l'Halphan à la maison
Il a pris de l'Halphan*

et le déterminant défini l'est en contexte d'anaphore, même si la valeur partitive du syntagme subsiste :

- (65) FCI : *L'Halphan n'a rien fait.*

Nous remarquons que, dans toutes ces phrases, bien que le français standard puisse utiliser plusieurs déterminants différents, la valeur du syntagme nominal est toujours générique ou non-spécifique. Dans tous ces cas, le déterminant est restituable dans cette même variété de français populaire de Côte d'Ivoire et nous ne pouvons pas parler d'un déterminant zéro.

Dans les trois phrases suivantes, les compléments verbaux n'ont pas de déterminants. Ils font l'objet d'une quantification indéterminée, appliquée à des référents nombrables pour lesquels l'interprétation au singulier ou au pluriel n'a pas d'incidence sur le sens global de la phrase :

- (66) FPI : *Quand tu leur demandes **job** comme ça, il va te dire : 'Ah mon petit attends un peu'.* (PFC-CIA-HP)
(F : *Quand tu leur demandes du/un travail, ils te disent ...*)
- (67) FPI : *Si **mari** c'était chemise j'allais prêter.* (oral 02)
(F : *Si un mari (les maris) c'était comme une chemise, je prêterais le mien*)
- (68) FPI : *Je cherche à prendre **camion** rapidement.* (PFC-CIA-HP)

¹³ Le garba est un plat à base de manioc et de poisson.

¹⁴ Les déterminants sont omis avant le complément du nom-tête (qui réfère à un légume) dans ces noms de plats, sur le modèle de *sauce tomate*.

(F : *Je cherche à prendre un (ou des) mini car de transport rapidement.*)

- (69) FPI : *Si tu veux pas monter tes vitres, faut laisser, même si tu laisses **millions** dedans tu vas venir les trouver.* (PFC-CIA-HP)
 (F : *Si tu ne veux pas fermer tes vitres, tu les laisses [ouvertes], même si tu laisses des millions [dans ta voiture], tu les retrouveras au retour.*)

Cette quantification indéterminée correspond à « un individu quel qu'il soit », non dans le sens de « quel que soit un individu » de la logique mathématique, mais de « n'importe lequel ». Cette quantification comprend une opération éventuelle d'extension à plusieurs éléments de la classe, non pour générer une prédication concernant la classe entière, mais pour extraire un ou plusieurs individus « quels qu'ils soient » de cette classe. Dans cette logique, l'accord pluriel est aléatoire.

Dans les phrases suivantes, les noms utilisés en position de compléments de verbes ou équivalents, sans déterminant, renvoient à des référents certes spécifiques mais dont la spécificité n'est pas prise en compte dans le discours :

- (70) FPI : *Tu gares ton vieux père et puis quelqu'un vient mettre **sabot**.*
 (F : *Tu gares [la voiture d'] un de tes bons clients et [la police] vient lui poser un sabot d'arrêt.*)
- (71) FPI : *Il y a beaucoup d'arrangements, ils font **arrangement**.*
 (F : *Il y a beaucoup de combines, ils font une combine.*)
- (72) FPI : *On m'a envoyé à l'hôpital, on m'a donné **ordonnance**, on a payé, mais ça continue à chauffer.*
 (F : *On m'a envoyé à l'hôpital, là on m'a donné une ordonnance, on a acheté [les médicaments], mais la fièvre n'est pas descendue.*) (PFC-CIA-HP)

Dans ces cas de syntagmes nominaux compléments, l'abandon du déterminant revient à l'abandon d'une stratégie référentielle pour une centration sur l'action dénotée par l'ensemble du prédicat Nom – Complément.

Les séquences suivantes mettent toutes en jeu des opérations d'anaphore (ou de cataphore en (77-78)). En (73), le syntagme nominal *photocopie* est nouveau dans le discours. Cependant, le locuteur parle d'un dossier de tontine que le créancier a perdu et la connaissance du monde permet à l'allocutaire de présupposer que les photocopies sont celles du dossier. Le syntagme nominal *photocopie* n'a donc pas besoin d'être installé par un déterminant :

- (73) FPI : *Le dossier, il a amené ça, je sais pas, à Agboville. [...] Bon, jusqu'à présent, il me dit d'emmener **photocopie**, j'ai emmené, quand j'appelle, souvent on me dit 'non, il n'est pas là'.*
 (PFC-CIA-HP)
 (F : *Il a apporté le dossier je ne sais pas où, à Agboville. [...] Bon, maintenant, il m'a dit d'apporter (la / les) photocopie(s), je (l' / les) ai apportée(s).*)

Les exemples (74) à (76) illustrent un principe d'économie en cas d'anaphore référentielle, déjà vu par M. Jabet (2006). Il s'agit de reprises d'un syntagme nominal, ou d'un équivalent d'un syntagme nominal présent dans le discours antérieur (ici non italique). Le référent, déjà connu et individualisé, est

précisé par un autre syntagme nominal, sans déterminant (ici en gras). Il s'agit, ici encore, d'une primauté donnée à l'abstraction du concept en discours sur sa relation à la réalité. Dans la séquence (74), le gardien de voitures parle des jours où son travail rapporte le plus.

- (74) FPI : *Maintenant, ceux qui viennent maintenant, tu vas attendre plus le mercredi, pour attendre les militaires français, **43^e BIMA**, <Ouais, **43^e BIMA** ouais.> parce qu'on les laisse sortir pour faire les petits achats. (PFC-CIA-HP)*
 (F : *Maintenant, tu attends plus ceux qui viennent le mercredi, les militaires français, le **43^e BIMA** [43^e bataillon d'infanterie de marine], parce qu'on les laisse sortir pour faire leurs petits achats.*)

- (75) FPI : *Si tu n'es pas au village, tu es en ville, les gens vont penser qu'il y a, quelque chose, parce que < Ah, **incendie**.> Oui, **incendie**. Parce que le feu est tellement fort que... (PFC-CIA- AK1)*
- (76) FPI : *Souvent, on mange le foutou, **foutou avec manioc**, ou bien **foutou banane**. (PFC-CIA- EO1)*

Il est fréquent que les langues ne jugent pas nécessaire de préciser la valeur définie d'un nom déjà déterminé (au sens de D. Creissels) par un syntagme génitival ou une relative postposés¹⁵. En français populaire de Côte d'Ivoire, l'omission du déterminant peut se rencontrer dans ces deux cas de cataphore, comme le montrent les exemples :

- (77) FPI : *On laisse ça dans **mains de Dieu**. (PFC-CIA-HP)*
 (F : *On laisse ça dans les mains de Dieu*)

La séquence suivante est tirée d'une blague et est censée être produite par un villageois, qui parle d'un ascenseur qu'il voit pour la première fois.

- (78) FPI : ***Affaire** où mon frère Séry monte et puis il redescend, c'est femme qui sort, moi, je monte pas dans les choses comme cela'. (rises). (PFC-CIA- EO1)*
 (F : *Une histoire où mon ami monte et quand il redescend, c'est une femme qui sort, je ne monte pas dedans.*)

4.2. Dans la presse ivoirienne

Dans la presse ivoirienne, le nom apparaît le plus souvent précédé d'un déterminant, et ce, selon le modèle du français standard. Il existe pourtant des cas où il ne l'est pas pour la valeur générique d'un nom complément.

On observe, en français de Côte d'Ivoire courant, hors d'un usage oral et informel de la langue, une certaine facilité pour omettre le déterminant d'un complément verbal à valeur générique, alors qu'en français standard, un nom complément ne peut apparaître sans déterminant que dans des phrases présentant un certain degré de figement (Voir section 1). Dans la presse ivoirienne, on relève, par exemple, les séquences suivantes :

- (79a) FCI : *Rien que cela méritait **fête** et les populations d'Assikoi et du canton Annapé, sont sorties nombreuses. (presse 02)*

¹⁵ En hébreu, par exemple, un nom à l'état construit n'a pas de déterminant défini.

- (80a) FCI : *Mais la diversité des cultures, des espaces géographiques et les nombreux bouleversements amènent **interrogations**, principalement sur l'apport de la francophonie sur les populations des États.* (presse 02)
- (81a) FCI : *Mais comme dit l'adage, « nul n'est prophète chez soi ». Ce qui explique peut-être le fait que le président du FPI se soit tourné vers le pays baoulé où dit-on « il suscite **espoir** ».* (presse 02)
- (82a) FCI : *Mais il faut que les chefs de terres soient pleinement associés à la résolution de ces litiges pour éviter **frustrations**, sources indéniables de haine et par conséquent de **représailles latentes**.* (presse 02).

Le déterminant peut également apparaître dans ces phrases et les deux constructions sont donc possibles :

- (79b) FCI : *Cela mérite (E / une) fête*
 (80b) *Cela amène (E / des) interrogations*
 (81b) *Cela évite (E / des) frustrations*
 (82b) *Cela suscite (E / un) espoir.*

Il ne s'agit donc pas là de créations d'expressions figées sans déterminant en français de Côte d'Ivoire mais de possibilité d'omettre le déterminant du complément dans le cas où le français standard utilise le déterminant indéfini :

- (79c) F : *Cela mérite (*E / une) fête*
 (80c) F : *Cela (amène / suscite) (*E / des) interrogations*
 (81c) F : *Cela évite (*E / des) frustrations*
 (82c) F : *Cela suscite (*E / un) espoir.*

Dans tous ces exemples, nous remarquons que le déterminant a le sens générique défini en 2.2 : il ne s'agit pas d'une fête précise mais d'une fête quelconque, ni d'éviter des frustrations particulières mais des frustrations en général ; de même, ce sont toutes sortes d'interrogations qui sont suscitées et *espoir* aussi a un sens global. La séquence suivante comporte un syntagme prépositionnel sans déterminant pour une valeur générique du nom :

- (83a) FCI : *Le temps des livres cette année comme les précédentes fois, sera aussi marquée par des forums avec **auteurs**.* (presse 02).

Nous avons en français de Côte d'Ivoire :

- (83b) FCI : *Des forums avec (E / les / des) auteurs.*

En français standard, le déterminant est obligatoire dans cette phrase :

- (83c) F : *Des forums avec (*E / les / des) auteurs.*

4.3. Dans la coordination

L'apport de l'analyse de la coordination va nous permettre de clore cette discussion sur l'omission du déterminant : le nom et le groupe nominal prépositionnel n'ont pas nécessairement besoin d'un déterminant pour accéder au rang de syntagme nominal et entretenir des relations avec le reste de la phrase.

Les propriétés particulières des conjonctions de coordination ont été analysées et regroupées par M. Piot (1993) en quatre propriétés principales les

différenciant des autres connecteurs syntaxiques. Parmi ces quatre traits¹⁶, nous retenons, pour l'étude des variations du FCI, le troisième, qui avait été déjà souligné par Z. Harris (1968) : la contrainte obligatoire de rang et de nature syntaxique identiques des constituants conjoints par une conjonction de coordination. Au regard de cette contrainte formelle, par ailleurs universelle, le fait de coordonner des syntagmes nominaux avec et sans déterminant montre le caractère facultatif du déterminant.

Les séquences suivantes, tirées de la presse écrite présentent toutes la coordination d'un syntagme nominal avec déterminant à un premier syntagme nominal sans déterminant. Dans les phrases (84), (86) et (87), l'unité syntaxique est attestée par l'accord au pluriel du verbe.

- (84) FCI : *Ce dernier point a l'avantage d'éviter les pertes post-récoltes et trop d'abondance qui pourraient nuire à l'équilibre du marché et décourager ainsi les producteurs.* (presse 02)
- (85) FCI : *M.G.G. a démontré comment la destruction de l'éco-système peut être source de pauvreté et une menace pour la paix.* (presse 02)
- (86) FCI : *Autobus, gbakas, wôrô-wôrô, taxis et même les voitures particulières ont été interdits de circulation.* (presse 02)

Contrairement aux omissions de déterminant vues en 4.1, les syntagmes nominaux des phrases (84) à (86) pris un par un sont tout à fait possibles en français standard. Seule la coordination d'un syntagme nominal sans déterminant et d'un syntagme nominal avec un déterminant pose problème en français standard.

Les deux séquences suivantes sont plus proches du français standard dans la mesure où le déterminant est présent dans le premier syntagme nominal :

- (87) FCI : *Les problèmes de sécurité alimentaire découlent du fait que l'urbanisation et industrialisation ont été rapides.* (presse 02)
- (88) FCI : *A quelques mois de ces importantes échéances, Maître J.K.K., ex-premier ministre de la transition et député à l'Assemblée Nationale nous parle de son passage à la primature, ses anciens amis de lutte, ses ambitions et rapports avec le parti au pouvoir, le Rassemblement du Peuple Togolais.* (presse 02)

5. Conclusion

Au terme de cette discussion, plusieurs conclusions peuvent être tirées de l'analyse des divers cas de nom sans déterminant en français de Côte d'Ivoire.

Tout d'abord, une différence notable avec le français standard actuel apparaît dans l'existence d'un déterminant zéro à valeur générique en français de Côte d'Ivoire, nette en français populaire de Côte d'Ivoire où il ne peut être remplacé par aucun déterminant, mais qui reste visible dans toutes les variétés de la langue. La syntaxe des déterminants en français de Côte d'Ivoire est ainsi sous-tendue par l'opposition générique / spécifique, tout comme dans les langues

¹⁶ La première propriété des conjonctions de coordination est leur position contrainte entre les deux constituants qu'elles conjoignent. La deuxième est la possibilité d'effacer un élément commun dans le deuxième constituant, la quatrième est l'impossibilité que se suivent deux conjonctions de coordination (Voir M. Piot 1993).

ivoiriennes, alors que cette opposition ne se montre pas de façon si claire en français standard, où les mêmes déterminants ont des valeurs diverses selon leur environnement.

Même en laissant de côté le cas du déterminant zéro générique du français populaire ivoirien, on s'aperçoit que les facteurs sémantiques déterminant l'utilisation des déterminants en français de Côte d'Ivoire diffèrent de ceux du français standard : l'omission du déterminant est toujours possible, y compris pour des syntagmes nominaux à référents spécifiques et des syntagmes nominaux anaphoriques. Dans ce cas, le syntagme nominal reste abstrait en discours, la stratégie référentielle étant incomplète, au profit d'une représentation globale de l'action ou du procès.

D'autre part, en ce qui concerne les contraintes syntaxiques, le déterminant n'est pas non plus lié par les mêmes règles qu'en français standard : quelle que soit la position du nom dans la phrase et même s'il est modifié par un complément du nom ou une relative, il peut continuer à être employé sans déterminant. Une conséquence est, qu'en français de Côte d'Ivoire, l'absence de déterminant devant un nom complément direct ne peut être indice du caractère figé d'une expression, contrairement à la tradition grammaticale du français standard.

Le statut même du déterminant en français de Côte d'Ivoire est différent de celui qu'il a en français standard : alors qu'il est obligatoire en français standard (ou que son absence obéit à des règles précises), il n'est pas indispensable en français de Côte d'Ivoire pour qu'un nom ait un rôle syntaxique dans une phrase. Un syntagme nominal sans déterminant a le même rang syntaxique qu'un syntagme nominal avec déterminant et peut lui être coordonné.

Notations :

E représente un élément absent. Ce symbole est utilisé à l'intérieur des parenthèses, pour montrer la possibilité d'omission d'un élément.

* précède une séquence non acceptée dans la variété de langue donnée.

<...> représente un chevauchement de parole dans une transcription de l'oral.

Bibliographie

ANSCOMBRE, J.-Cl. 1986 : « L'article zéro en français : un imparfait du substantif ? », in L. Picabia (ed.) 1986 : 4-39.

ANSCOMBRE, J.-Cl. 1991 (ed.) : *Absence de détermination et déterminant zéro*, *Langages* n° 102, 124 p..

BOUTIN, B. A. 2002 : *Description de la variation : Etudes transformationnelles des phrases du français de Côte d'Ivoire*, thèse de doctorat, Université de Grenoble 3, 404 p., Coll. Thèses à la carte, Villeneuve sur Ascq : Presses Universitaires du Septentrion.

BOUTIN, B. A. 2005 : « La variation dans la construction verbale en français de Côte d'Ivoire », *Revue Québécoise de Linguistique*, n° 32.2.

- BOUTIN, B. A. (sous presse) : « Norme endogène ivoirienne et subordination », in *Normes endogènes et plurilinguisme*, S. Wharton, C. Bavoux & F. Prudent (eds), Editions de l'ENS.
- BRACONNIER, C. 1982 : *Tons et segments en dioula d'Odienné (Parler de Samatiguila)*, thèse de 3e cycle, 497 p., Université Grenoble 3.
- CREISSELS, D. 1991 : *Description des langues négro-africaines et théorie syntaxique*, 466 p., Grenoble : Ellug.
- CREISSELS, D. 1995 : *Éléments de syntaxe générale*, 332 p., Paris : PUF.
- CREISSELS, D. & Kouadio N'Guessan, J. 1977 : *Description phonologique et grammaticale d'un parler baoulé*, 642 p., Abidjan : ILA.
- CULIOLI, A. 1999 : « Des façons de qualifier », in : A. Deschamps et J. Guillemin-Flescher : *Les opérations de détermination. Quantification / qualification*, Paris : Ophrys.
- DURAND, J. ; B. Laks & C. Lyche 2002 : « La phonologie du français contemporain: usages, variétés et structure », in : C. Pusch & W. Raible (eds.) : *Romanistische Korpuslinguistik- Korpora und gesprochene Sprache/Romance Corpus Linguistics - Corpora and Spoken Language*, Tübingen : Gunter Narr Verlag, pp. 93-106.
- DURAND, J. ; B. Laks & C. Lyche 2005 : « Un corpus numérisé pour la phonologie du français », in G. Williams (ed.) : *La linguistique de corpus*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes, pp. 205-217, Actes du colloque 'La linguistique de corpus', Lorient, 12-14 septembre 2002.
- FERAL, C. de & F.-M. Gandon (eds.) 1994 : *Le français en Afrique noire, faits d'appropriation*, *Langue Française* n° 104.
- GIRY-SCHNEIDER, J. 1987 : *Études de prédicats nominaux en français. Les constructions faire N*, 400 p., Genève : Droz.
- GIRY-SCHNEIDER, J. 1991 : « L'article zéro dans le lexique-grammaire des noms prédicatifs », in *Langages* n° 102 : 23-35.
- GROSS, G. 1989 : *Les constructions converses du français*, 513 p., Genève : Droz.
- GROSS, G. 1993 : « Trois applications de la notion de verbe support », in *Le lexique-grammaire, L'information grammaticale* n° 59 : 16-23.
- GROSS, M. 1977 : *Grammaire transformationnelle du français. Syntaxe du nom*, 256 p., Paris : Larousse, réimp. Cantilène 1986.
- GROSS, M. 1981 : « Les bases empiriques de la notion de prédicat sémantique », in A. Guillet et C. Leclère 1981 (eds.) : 7-49, Paris : Larousse.
- HATTIGER, J.-L. 1981 : *Morpho-syntaxe du groupe nominal dans un corpus de français populaire d'Abidjan*, thèse de 3e cycle, Université de Strasbourg.
- JABET, M. 2005 : *Omission de l'article et du pronom sujet dans le français abidjanais*, thèse de Doctorat, Université de Lund, Etudes romanes de Lund 74.
- JABET, M. 2006 : « Noms sans déterminant en français abidjanais : trait sociolinguistique, sémantique et/ou pragmatique ? », in *Le français en Afrique* : 325-337.
- KLEIBER, G. 1994,a : *Anaphores et pronoms*, 229 p., Louvain-la-Neuve : Duculot.

- KLEIBER, G. 1994,b : *Nominales. Essais de sémantique référentielle*, Armand Colin.
- KOUADIO N'Guessan, J. 1977 : *L'enseignement du français en milieu baoulé, problèmes des interférences linguistiques et socioculturelles*, thèse de 3e cycle, 247 p., Université de Grenoble 3.
- LAZARD, G. 1994 : *L'actance*, Coll. *Linguistique nouvelle*, 285 p., Paris : PUF.
- LAFAGE, S. 2003, 2004 : *Le lexique français de Côte d'Ivoire, appropriation et créativité*, tomes 1 et 2. *Le français en Afrique*, n° 16 et n° 17, 865 p.
- LEMARECHAL, A. 1997 : *Zéro(s)*, 254 p., Paris : Presses Universitaires standard.
- LONGOBARDI, G. 2000 : « The structure of DPs : Some principles, parameters and problems », in M. Batin & C. Collins (eds.), *The Handbook of Contemporary Syntactic Theory* : 562-603, Oxford : Blackwell Publishers.
- MILNER, J.-C. 1978 : *De la syntaxe à l'interprétation*, Paris : Seuil.
- PICABIA, L. 1984 : « Remarques sur l'interprétation indéfinie », J. David & G. Kleiber (eds) : *Déterminants : syntaxe et sémantique, Actes du Colloque International de linguistique organisé par la Faculté de lettres et Sciences Humaines de Metz du 6-8 décembre 1984*, p. 227-245, Paris : Klincksieck.
- PICABIA, L. 1986 : « Il y a démonstration et démonstration : réflexions sur la détermination de l'article zéro », in L. Picabia 1986 (ed.) : 80-101..
- PICABIA, L. 1986 (ed.) : *Déterminants et détermination, Langue Française* n° 72, 122 p..
- PLOOG, K. 2002 : *Le français à Abidjan. Pour une approche syntaxique du non-standard*, 326 p., Paris : CNRS Editions.
- REBOUL, A. 1996 : « Le linguiste, le zoologue et le cognitiviste : vers une vision réaliste de la référence », *Référence temporelle et nominale, Actes du 3^{ème} cycle romand de Sciences du langage, Cluny (15-20 avril 1996)*, J. Moeschler et M.-J. Béguelin (eds), p. 41-69.
- RUWET, N. 1982 : *Grammaire des insultes et autres études*, 349 p., Paris : Seuil.
- SANGARE, A. 1984 : *Dioula de Kong (Côte d'Ivoire) : phonologie, grammaire, lexique et textes*, thèse de 3e cycle, 432 p., Université Grenoble 3.
- SIMARD, Y. 1994 : « Les français de Côte d'Ivoire », in C. de Féral, & F.-M. Gandon 1994 (eds.) : 20-36.
- SIMARD, Y. 2001 : « Français de Côte d'Ivoire : l'actualisation du nom chez les locuteurs non scolarisés », in R. Nicolai (ed) : *Leçons d'Afrique : Filiations, ruptures et reconstitutions des langues. Un Hommage à Gabriel Manessy*, Louvain-Paris : Peeters.